

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'EXPLOITATION DES ANCIENNES DOUANES du 17 mars 2022

Le jeudi dix-sept mars deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil Exploitation des Anciennes Douanes dûment invité le dix mars deux mil vingt-deux s'est réuni.

Présents : tous sauf

Absents excusés

Jean-Pierre CAUQUOZ - Corinne MESNIL

Absents excusés avec pouvoir :

Patrice PECCOUD donne pouvoir à Cécilia HORCKMANS

Olivier RENAUD donne pouvoir à Brigitte NANCHE

Madame Le Maire ouvre la séance à 19 heures 00 et nomme Claire MEGARD comme secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 15 juin deux mil vingt n'appelle pas d'observation.

Arrivée de Sébastien MOULON à 19h25 après le vote de la délibération 2022.01

Arrivée de Thomas MASSARD à 19h31 après le vote de la délibération 2022.03

Ordre du jour

- **Délibérations**

- **2022-01 Approbation du compte administratif 2021 SPIC des anciennes douanes**
- **2022-02 Approbation du compte de gestion 2021 SPIC des anciennes douanes**
- **2022-03 Affectation des résultats 2021**
- **2022-04 Vote du budget primitif 2022 SPIC des anciennes douanes**

DÉLIBÉRATIONS

➤ 2022-01 Approbation du compte administratif 2021 SPIC des anciennes douanes

Madame Claire MEGARD, 1^{ère} adjointe, présente au Conseil d'exploitation le Compte Administratif de l'exercice 2021 du SPIC, dressé par Madame NANCHE Brigitte.

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT €		INVESTISSEMENT €	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00	5993.82	0,00	00.00
Opérations de l'exercice	20181.00	20914.37	0.00	0.00
Totaux	20181.00	26908.19	0.00	0.00
Résultats de clôture	0,00	6727.19	0,00	0.00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	0,00	6727.19	0,00	0.00

**Le Conseil d'Exploitation,
après en avoir délibéré,**

- **Constata**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser,
- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité

➤ 2022- 02 Approbation du compte de gestion 2021 SPIC des anciennes douanes

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2021,

Après s'être assuré que le receveur a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2021 au 31 Décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**LE CONSEIL D'EXPLOITATION,
après en avoir délibéré,**

Déclare que le Compte de Gestion du SPIC des anciennes douanes, dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle **ni observation, ni réserve de sa part.**

Délibération adoptée à l'unanimité

➤ **2022- 03 Affectation des résultats 2021**

Vu les résultats 2021 du budget du SPIC des anciennes douanes faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 6727.19 euros,

Ayant entendu l'exposé de Madame la Présidente,

**LE CONSEIL d'exploitation,
après en avoir délibéré,**

- **Décide** d'affecter l'excédent de fonctionnement d'un montant de **6727.19 Euros** de la manière suivante :
 - Au compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté, la somme de **6727.19 Euro.**

➤ **2022- 04 vote du budget 2022 SPIC des anciennes douanes**

Le projet de budget primitif du SPIC des anciennes douanes est présenté aux membres du conseil d'exploitation par Madame la Présidente.

Le budget SPIC des anciennes douanes ne comporte pas de section d'investissement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**LE CONSEIL D'EXPLOITATION,
après en avoir délibéré,**

- **Adopte** le budget primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe SPIC, arrêté comme suit :

	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	25 338.83	25 338.83
TOTAL	25 338.83	25 338.83

- **Précise** que le budget de l'exercice 2022 a été établi en conformité avec la nomenclature M4 (classement par chapitre).

Intervention de Madame Le Maire

Madame Le Maire pose la question à l'ensemble du conseil d'exploitation sur le devenir du magasin Au passage pour la prochaine saison : Que fait on ? vente ? location gérance ? fermeture ?

Après débats

Le conseil d'exploitation opte pour la mise en location gérance si cela est encore possible en première intention, et, une ouverture du magasin avec du personnel recruté par la commune en seconde intention.

Un appel à candidature sera fait très prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance à 19 heures 43 minutes.